

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 125 324  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 5155 RUE DESCARTES

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- augmenter de 3 mètres à 4,20 mètres la largeur de l'empiètement de la case de stationnement devant la façade;
  - réduire de 5 mètres à 4,6 mètres la profondeur minimale d'une case de stationnement;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

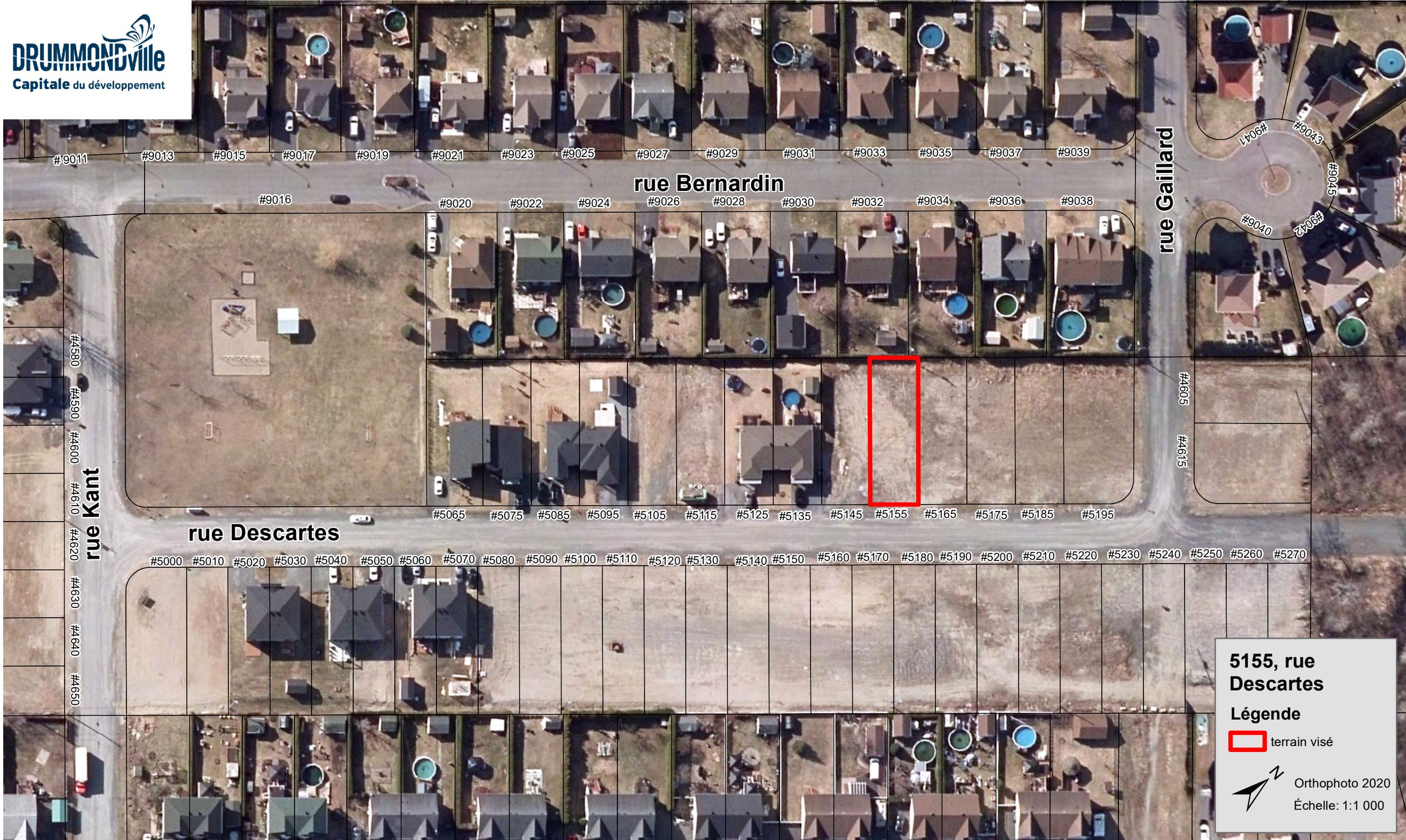
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 10 juillet 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 22 juin 2023.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



rue Bernardin

rue Gaillard

rue Kant

rue Descartes

**5155, rue Descartes**

**Légende**

 terrain visé

 Orthophoto 2020  
Échelle: 1:1 000